

Gymnastique Rythmique





TABLE DES MATIERES

P	PREAMBULE3				
1.	REG	GLEMENT TECHNIQUE5			
	101 : 10	NSTALLATIONS5			
	102 : E	NGINS DE REMPLACEMENT5			
	103 : T	ENUE DES GYMNASTES5			
	104 : 0	DISCIPLINE DES GYMNASTES5			
	105 : C	ALCUL DE LA NOTE5			
	106 : E	CARTS TOLERES5			
	107 : L	ITIGE – RECLAMATION6			
	108 : R	EPETITION DE L'EXERCICE6			
	109 : N	IORME DES ENGINS6			
2.	LE J	JURY8			
	201. I	ROLE DES J.J. COMPOSITION ET EXECUTION9			
	202. I	ROLE DES JUGES DE LIGNE9			
	203. I	ROLE DES JUGES CHRONOMETREURS9			
	204. I	ROLE DU JUGE SUPERVISEUR9			
3.	LA	COMPOSITION11			
	301 : 6	SENERALITES11			
	(A)	Musique11			
	(B)	Durée de l'exercice11			
	(C)	Mise en place11			
	(D)	Fin de l'exercice11			
		IOTATION DE LA COMPOSITION11			
		ABLEAUX RECAPITULATIFS12			
	304 : L	ES COLLABORATIONS14			
	305 : L	ES ECHANGES14			
	306 : L	A RICHESSE A L'ENGIN15			
	(A)	Manipulation INDIVIDUELLE de l'engin15			
	(B)	Manipulations SPECIFIQUES16			
	(C)	Massues – mouvement asymétrique16			
	(D)	Les familles à l'engin17			
	307 : N	MUSIQUE - CHOREGRAPHIE - RICHESSE CORPORELLE 18			
	(A)	Travail au sol- les séries de pas dansés18			
	(B)	La musique et la chorégraphie18			
	(C)	Les éléments corporels et difficultes18			
	(D)	Les éléments acrobatiques19			
	(E)	Les équilibres, fiche descriptive20			

	(F)	Les tours et pivots, fiche	
	escriț	otive211	
	(G)	Les sauts, fiche escriptive	222
4.	L'EXI	ECUTION	24
	401 : L'E	EXECUTION CORPORELLE	2
	(A)	Fautes de technique corporelle	2
	(B)	Fautes d'harmonie	2
	402 : L'	EXECUTION À L'ENGIN	2
	(A)	Fautes techniques communes à tous les	engins2
	(B)	Fautes techniques à la corde	2
	(C)	Fautes techniques au cerceau	2
	(D)	Fautes techniques au ballon	2
	(E)	Fautes techniques aux massues	2
	(F)	Fautes techniques au ruban	2
5.	LES	S PENALITES	30
6.	LES	S FICHES RECAPITULATIVES	31
	COLLAB	ORATIONS	3
	ECHANG	GES	3
	RICHESS	SE ENGIN	3
	MUSIQI	JE-CHOREGRAPHIE-RICHESSE CORPS	3

PREAMBULE

La Commission Mixte Nationale UNSS/FFG de Gymnastique Rythmique, sous l'impulsion de nombreux enseignants motivés et de cadres fédéraux passionnés, œuvre depuis plus de 30 ans pour que cette activité, esthétique et artistique, devienne, et reste, une pratique à part entière dans le paysage sportif et artistique scolaire des Associations Sportives d'établissement.

La Gymnastique Rythmique est une discipline de précision et de perfection. « L'ensemble », appellation plus appropriée évoquant l'équipe en Gymnastique Rythmique, représente de façon très symbolique l'esprit qui anime le travail de tout enseignant, animateur d'AS.

Depuis les années 1980, la discipline a fait de nombreux adeptes, principalement dans le public féminin, accueillant également quelques garçons, au niveau d'une pratique adaptée aux attentes des élèves et aux conditions de travail des enseignant(e)s d'EPS, au sein des Associations Sportives.

Les programmes qui se sont succédés ont permis la mise en place d'une pratique de développement et d'une pratique de compétition, basées sur les travaux que la Commission Mixte Nationale mène de façon régulière, soucieuse d'être représentative de la pratique de terrain.

Si le code 2016-2020 souhaitait renforcer la dominante artistique de cette activité sans négliger pour autant la composante technique, le code 2020-2024, tout en restant fondamentalement dans le même esprit de composition valorisée, souhaite être plus abordable par les AS.

Le travail de la Commission Mixte Nationale a été animé par le souci de :

- Réactualiser une activité qui a beaucoup évolué depuis 2008, notamment au niveau fédéral et sur les ensembles, tout en conservant son identité scolaire
- Prendre en compte les remarques des collègues mais aussi les réactions des Jeunes Officiels pour éclaircir, préciser ou même parfois abandonner certains aspects du code
- Donner l'entière responsabilité aux Jeunes Juges qui sont maintenant les seuls garants des notes et du classement sur la totalité du jugement.

Enfin, l'entraide, la coopération et l'encouragement mutuel au sein de l'équipe, l'harmonie et le contact émotionnel avec le public restent des notions plus que jamais réaffirmées dans la pratique des activités gymniques en milieu scolaire.

Il est à espérer que les Jeunes Juges, dans la continuité de la philosophie de l'ancien code, trouvent, eux aussi, tous les éléments clarifiés d'une formation valorisée, résolument tournée vers la qualité afin de leur faciliter le jugement et de les accompagner vers une passerelle débouchant sur le monde fédéral (convention signée en octobre 2015, en ligne sur le site de l'UNSS/OPUSS).

Ce document, comme les précédents, est le fruit d'une étroite collaboration entre l'UNSS et la FFG au sein d'un groupe de travail composé de :

Isabelle DURAND: Déléguée Technique UNSS

Agnès LICHTLE et Fabienne RAZZOLINI: Professeurs d'EPS, représentantes FFG

Marjolaine BERAL, Karine FELIX et Catherine GRISON: Professeurs d'EPS

Chaleureux remerciements à Anne Josserand et Martine Vital pour leur active et sympathique collaboration

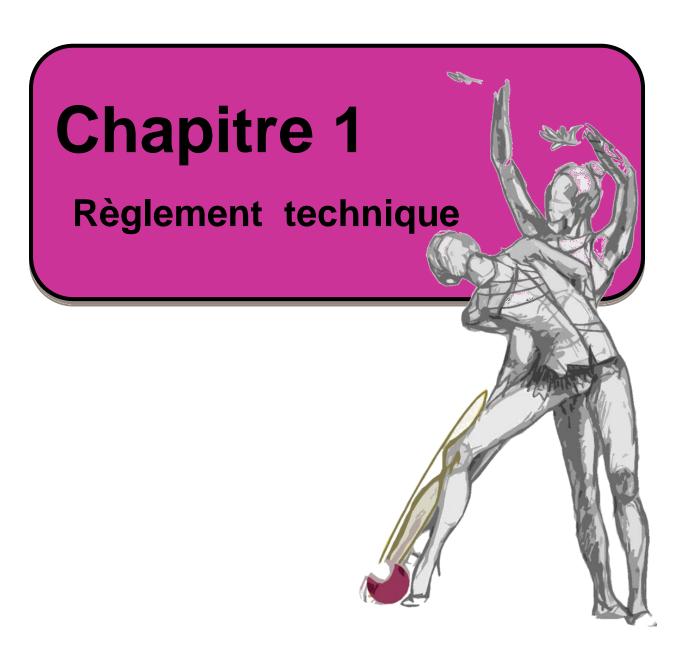
Avec la collaboration de Camille VITAL pour ses magnifiques illustrations,

Et coordonné par la Direction Nationale de l'UNSS.

Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées !

Françoise BARTHELEMY

Directrice Nationale Adjointe en charge de la Gymnastique Rythmique à l'UNSS



CMN	Commission Mixte Nationale UNSS/FFG	JS	Juge Superviseur
CF	Championnat de France	J.J.	Jeune Juge
FIG	Fédération Internationale de Gymnastique	EE EXC	Equipe d'Etablissement Equipe Excellence

1. REGLEMENT TECHNIQUE

101: INSTALLATIONS

Hauteur de la salle de compétition : 7 mètres minimum au-dessus de chaque praticable, libre de tout obstacle (panier de basket, câbles, etc.).

Les normes du praticable : les exercices d'ensemble sont exécutés sur une surface de 13 m x 13 m (dimensions intérieures) : moquette ou sol naturel.

102: ENGINS de REMPLACEMENT

La mise en place d'engins de remplacement autour du praticable est autorisée. Ces engins de remplacement pourront être placés sur le sol avant le commencement de l'exercice, à l'extérieur des limites du praticable.

Dans tous les cas, le nombre d'engins ainsi disposés sera de 4 au maximum, quels que soient les engins utilisés pour l'exercice. En massues, 1 paire compte pour 2 engins.

L'utilisation d'un de ces engins de remplacement par un des gymnastes au cours de l'exercice est pénalisée par les juges de ligne, sauf en cas d'engin brisé. Leurs fiches sont transmises au J.S 4.

103: TENUE des GYMNASTES

Justaucorps avec ou sans jupette (courte c'est-à-dire juste sous les fesses), ou académiques, identiques de forme et de couleur pour toutes les gymnastes d'une même équipe. Les maillots à fines bretelles ne sont pas autorisés (5 cm de largeur au minimum). Les rajouts d'accessoires sur les tenues ne sont pas autorisés.

Le collant de jambes jusqu'aux chevilles est autorisé.

Chaussons de gymnastique, de GR ou pieds nus. Le maquillage discret est autorisé.

Pour les garçons : académiques ou tee-shirts (sans inscription et près du corps) et shorts, collants de jambes unis ou sokol. Pénalisation par J.S 2.

104: DISCIPLINE des GYMNASTES

Une équipe ne peut ni s'échauffer dans l'aire de compétition, ni se présenter sur le praticable sans avoir été appelée, ni se présenter tardivement.

Au cours de l'enchaînement les gymnastes ne peuvent communiquer entre eux par la voix.

105 : CALCUL de la NOTE

Les juges notent par dixième de point. Si la notation est faite par 2 juges, on calcule la moyenne des 2 notes.

Lorsqu'un écart entre les notes est supérieur à 0.30 pt en composition et 0.60 pt en exécution, les 2 J.J. se réunissent pour ajuster leur note. Si le litige ne peut être résolu au cours de la réunion, le juge superviseur intervient en tant que médiateur. Le total des points de l'équipe est calculé par addition des notes obtenues dans les différentes rubriques et éventuellement de la bonification suivante.

BONIFICATIONS en fonction du NOMBRE de GYMNASTES de l'équipe - Niveau EXC uniquement

Par le J.J.	4 gyms	5 gyms	6 gyms
Collaboration	х	0.20 pt	0.40 pt

De ce total sont déduites les pénalisations validées ou appliquées par les J.S. et les J.J.. La note ainsi obtenue est la note finale attribuée à l'équipe.

La compétition EXCELLENCE se déroule sur 2 passages, tous les points sont additionnés. L'équipe championne est l'équipe ayant obtenu le plus grand nombre de points.

En catégorie Etablissement, chaque équipe est composée de deux groupes différents. La compétition EE se déroule sur 2 chorégraphies des 2 groupes différents, chaque groupe réalisant 1 seul passage et les points des 2 chorégraphies sont additionnés. On peut associer des duos, trios, ou quatuors. L'équipe championne est l'équipe (2 groupes) ayant obtenu le plus grand nombre de points.

Attention, une équipe ne peut pas se composer de 2 duos sauf à finalité académique.

En cas d'égalité:

Se référer à la fiche sport en cours.

106 : ECARTS TOLERES

L'écart maximum autorisé entre les notes des 2 J.J. est :

0.30 pt en composition0.60 pt en exécution

107: LITIGE - RECLAMATION

Pour toute question concernant les niveaux EE et Excellence, non traitée dans le code UNSS, se renseigner auprès de la Direction Nationale UNSS, puis si besoin, se référer au code FIG. Aucune réclamation ne peut être déposée

108 : REPETITION DE L'EXERCICE

Aucun exercice, ne peut être recommencé, sauf cas de force majeure, indépendant de l'équipe et reconnu par le jury :

- panne de sonorisation,
- ➤ hauteur non réglementaire : engin(s) brisé(s) ou restant accroché(s) au plafond.

Dans ces cas-là, l'équipe poursuit son exécution jusqu'au signal du responsable du jury.

En général, l'équipe recommence l'exercice lorsque toutes les équipes de la catégorie concernée ont réalisé leur enchaînement.

109: NORME DES ENGINS

Les engins utilisés par un groupe doivent être identiques, seule leur couleur pourra être différente ; toutes les couleurs sont autorisées. Le cerceau et les massues peuvent être couverts en totalité ou partiellement de ruban adhésif.

Les engins utilisés peuvent être contrôlés à l'entrée ou à la sortie du praticable sur demande du responsable du jury.

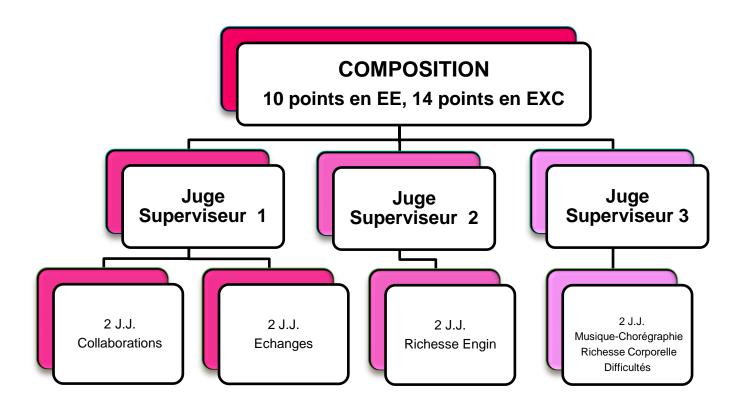
CORDE	Poignées interdites, 2 nœuds au maximum à chaque extrémité. Taille différentes autorisées.			
CERCEAU	EE : Excellence :	diamètre intérieur 70 à 90 cm, poids minimum: 250 g. diamètre intérieur : 80 à 90 cm, poids minimum : 300 g.		
BALLON	EE : Excellence :	diamètre 18 à 20 cm, poids minimum : 350 g. diamètre 18 à 20 cm, poids minimum : 400 g.		
MASSUE	EE : Excellence :	40 à 50 cm, poids minimum 120 g. 40 à 50 cm, poids minimum 150 g.		
RUBAN	EE : Excellence :	4,50 m minimum pour le ruban. 5,00 m minimum pour le ruban.		



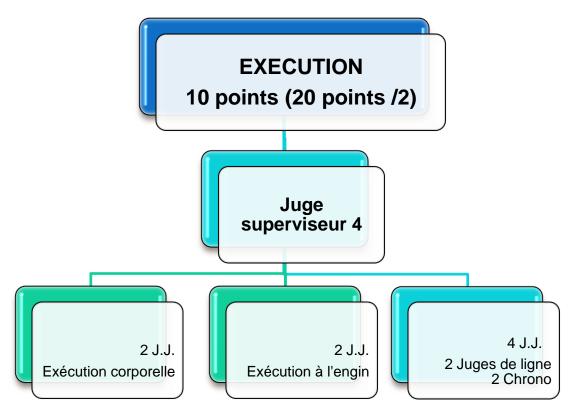
Chapitre 2

Le Jury

2. LE JURY



Chaque rubrique est notée sur 2.50 pts en EE et 3.50 pts en excellence



Chaque rubrique est notée sur 10 pts

201. ROLE DES J.J. COMPOSITION et EXECUTION

Chaque rubrique est observée par 2 J.J. qui prennent chacun leurs notes sur chaque ensemble. Chaque J.J. calcule ensuite sa note ou ses pénalités, puis remplit la fiche réservée à cet effet. En cas d'écart supérieur à 0.30 pt en composition et à 0.60 pt en exécution entre les 2 J.J., ils se réunissent pour confronter leur opinion et pour décider ensemble de la note à donner. En cas de désaccord persistant entre eux, ils font appel au Juge Superviseur en tant que médiateur.

- ATTENTION, les J.J. Musique-Chorégraphie-Richesse corps-Difficulté noteront
 - d'une part, avec 0.30 pt d'écart autorisé, la Musique-Chorégraphie-Richesse corps
 - d'autre part, avec 0.30 pt d'écart autorisé, les pénalités.

202. ROLE DES JUGES DE LIGNE

Deux juges de lignes sont indispensables pour chaque exercice : placés dans 2 angles opposés du praticable, chacun d'eux est chargé de contrôler 2 côtés de celui-ci.

Ils notent les sorties d'engin et les sorties de gymnastes du praticable pendant toute la durée de la chorégraphie. Si lors d'une sortie d'engin, celui-ci est renvoyé au gymnaste par une tierce personne, l'équipe est pénalisée d'une sortie de gymnaste et d'une sortie d'engin.

Ils notent également les substitutions d'engins : utilisation de l'engin de remplacement, sauf en cas d'engin brisé.

Leurs fiches sont transmises au J.S. 4.

203. ROLE DES JUGES CHRONOMETREURS

Ils chronomètrent l'enchaînement. Ils vérifient que l'entrée et la sortie des gymnastes se fait sans musique. En cas de nécessité, ils appliquent les pénalités prévues et transmettent leurs fiches au JS 4.

204. ROLE DU JUGE SUPERVISEUR

Il observe toutes les chorégraphies mais il ne note pas. Après réception des feuilles de note des juges, il vérifie si les écarts sont réglementaires. En cas de litige (écart de notes non conforme entre les J.J.), il réunit les juges et se comporte en médiateur.

Il inscrit sur la feuille « J.S. » les pénalisations sèches qui lui sont propres, puis la note finale et transmet les feuilles de notes au secrétariat.

Il valide les compétences des J.J.



3. LA COMPOSITION

301: GENERALITES

(A) MUSIQUE

Chaque équipe doit envoyer sa ou ses musiques sous format numérique à l'organisateur du championnat de France. Le fichier doit porter les indications suivantes :

- Nom de l'établissement et Ville
- ☑ Catégorie et programme.

La musique peut être précédée d'un signal sonore mais pas du nom de l'équipe.

Tous les exercices sont obligatoirement exécutés avec un accompagnement musical, les paroles sont autorisées. Si la musique est un montage, il faut une unité entre les thèmes musicaux. Un enchaînement sans accompagnement musical ne sera pas évalué.

(B) DUREE DE L'EXERCICE

	Minimum	Maximum
Etablissement	1 mn 15	1 mn 45
Excellence	1 mn 45	2 mn 15

Le chronomètre est déclenché dès la mise en mouvement d'un ou plusieurs gymnaste(s) ou d'un ou plusieurs(s) engin(s). Il est arrêté dès l'immobilisation complète de tous les gymnastes (même en cas de perte d'engin à la fin de l'exercice).

(C) MISE EN PLACE

La **mise en place** des gymnastes sur le praticable doit se faire rapidement et sans accompagnement musical. A la fin de la **mise en place**, tous les gymnastes doivent être sur le praticable dans la formation et dans la position prévue pour le début de l'exercice.

Un **court arrêt** des gymnastes et des engins est obligatoire entre la fin de la mise en place sur le praticable et le commencement de l'exercice.

Dans la **position initiale**: les gymnastes ont chacun un engin ou, un ou plusieurs gymnastes tiennent tous les engins.

Il est interdit de commencer dans une position où l'arrêt n'est pas autorisé (pont, crevette, ATR).

Au début une brève **introduction** musicale est admise, 8 temps maximum.

Les gymnastes et la musique peuvent commencer simultanément ou le mouvement initial d'un ou plusieurs gymnastes peut précéder très légèrement le début de la musique.

(D) FIN DE L'EXERCICE

Sur la **position finale**: les gymnastes et les engins doivent être immobiles <u>sur</u> le praticable lorsque la musique s'arrête. Tous les engins doivent être en contact avec 1 ou plusieurs gymnastes.

En cas de sortie d'engin après l'arrêt de la musique : pas de pénalité pour sortie d'engin. Si la chute d'engin a lieu avant la fin de l'enchainement, elle est pénalisée par le J.J. technique engin ainsi que ses conséquences également.

Il est interdit de terminer dans une **position** où **l'arrêt n'est pas autorisé** (pont, crevette, ATR).

La sortie du praticable se fait sans musique.

302 : NOTATION DE LA COMPOSITION: 10 pts en EE, 14pts en EXC

La notation de la composition est répartie en 4 rubrigues :

- COLLABORATIONS
- **2** ÉCHANGES
- RICHESSE A L'ENGIN
- 4 MUSIQUE-CHOREGRAPHIE-RICHESSE CORPORELLE ET DIFFICULTES

La note dans chaque rubrique est établie par l'addition des différents critères validés par les J.J. Le critère est validé à partir du moment où les exigences sont respectées.

Une séquence peut valider plusieurs critères

1 COLLABORATIONS	2 ECHANGES	4 MUSIQUE – CHOREGRAPHIE- RICHESSE CORPORELLE et DIFFICULTES			
	O.30 pt par critère: Tout le monde tente l'échange et tous les gymnastes doivent réussir pour valider le critère: □ 1 er échange en lancer □ 2 de échange en lancer □ Echange sol /sol par lancer □ Echange grande distance 6m □ Echanges sur deux formations différentes □ Echange avec une seule modalité autre que le lancer □ Echange avec 2 modalités différentes □ Donner ou recevoir avec une autre partie du corps que la main (sans lancer) □ Échange avec lancer debout et rattraper au sol	Passage avec travail au sol en relation avec la musique : 0.30 pt PAS DANSES [7 à 10 secondes] □ Pas dansés 1 : 0.30 pt □ Pas dansés 2 : 0.30 pt □ Pas dansés 3 : [uniquement en Excellence] 0.30 pt □ Critères sur les Pas Dansés en relation avec la musique (1 gym ou plus) : à chaque fois 0.10 pt □ Changement de niveau □ Jeu d'orientation □ Déplacement autre que l'avant □ Avec changement de formation □ Intégration d'une collaboration □ Intégration d'une collaboration			
Pour les EXCELLENCE, 3 critères supplémentaires 0.30 pt par critère Sème collaboration Collaborations avec 3 groupements différents Collaboration avec un lancer et rattraper avec perte de repères visuels (1 gymnaste)	Pour les EXCELLENCE, 3 critères supplémentaires 0.30 pt par critère 3ème échange par lancer Échange avec lancer ou rattraper hors du champ visuel Enchaînement de 2 échanges consécutifs dans le temps par lancer	Jeux chorégraphiques pendant l'enchaînement ☐ 1 à 2 fois 0.10 pt ☐ 3 fois et plus 0.30 pt Utiliser les accents ponctuels de manière variée ☐ avec le corps OU l'engin 0.10 pt ☐ avec le corps ET l'engin 0.30 pt L'enchaînement des éléments est fluide et logique ☐ durant 1 partie de la composition 0.10 pt ☐ durant toute la composition 0.30 pt La musique soutient le projet chorégraphique ☐ pendant une 1 partie de l'enchaînement 0,10 pt ☐ pendant tout l'enchaînement 0.30 pt			
Un rattraper après un rebond passif au ballon ne permet pas de valider un critère par lancer. Les J.J. collaborations notent le nombre de gymnastes composant l'équipe en catégorie Excellence, pour attribuer la bonification éventuelle.	Dans le cas des échanges avec massues, les massues emboitées sont considérées comme une seule massue. Un seul échange avec les massues emboitées pourra être validé.	O.10 pt par critère : Familles corporelles ☑ Saut 1 ☑ Saut 2 (uniquement Excellence) ☑ Equilibre 1 ☑ Equilibre 2 (uniquement Excellence) ☑ Tours et pivots 1 ☑ Tours et pivots 2 (uniquement Excellence) ☑ I famille supplémentaire au choix en EE Pénalisation des difficultés ☑ EE : difficulté en surnombre (4 autorisées) - 1.00 pt ☑ Excellence : par difficulté manquante (6 exigées) - 0.30 pt ☑ Acrobatie non autorisée - 0.50 pt ☑ Acrobatie sans relation avec l'engin - 0.20 pt			

3 RICHESSE à l'ENGIN (familles et symboles page 17) Une manipulation peut valider plusieurs critères, mais n'est validée ni sur un échange ni sur un

			eres, mais n'est validée		•	llaboration	ı.
	La manipulation do	oit être tentée et réi	ussie par tous les gy	mnastes :	+ 0.10 pt par él	ément réu	ıssi.
Ę.	Familles communes à tous les	☑ Circumductio	n ∞				
latic	engins	■ Lancer-Rattra	aper /				× J 1
ndie		corde	cerceau	ballo	n m	assues	ruban
mar		⋈ →	⋈ •••	× V	×	х	∞ 0>
Présence d'une manipulation par famille	Comillos anácifiques aux angino	× ///¹	∞ 7000°	∞ 7000	۳ 🗷	> <	× 000°
d d	Familles spécifiques aux engins	× O	× 0		×	Q	⊠ /\\/¹
ésen		× J	∞ ♦		×	\leftrightarrow	
4					×	+	
		-	ation d'une famille à l'en				
Drácence	d'une 2 ^{nde} manipulation dans 1 à 4		ation d'une 2 ^{ème} famille				
Presence	familles	☑ 2 ^{nde} manipulation d'une 3 ^{ème} famille à l'engin					
		☑ 2 ^{nde} manipulation d'une 4 ^{ème} famille à l'engin					
	Variété	■ Manipulation dans le plan dorsal (en dehors du champ visuel)					
	Variete	Manipulation sans les mains autre que lancer					
		n tentée par 1 gyı	mnaste et réussie _l	oar 1 gymn	aste + 0.30	pt	
Attention le cr	itère ne peut être validé qu'1 seule fois	Manipulation	de 2 engins par 1 gymn	aste	EE + EXC		
	Manipulation :	Tentée par	1 gymnaste Tous les gyms	Réus		ymnaste s les gym	+0.10 pt s +0.30 pt
Attention	le critère peut être validé 2 fois	■ Lancer hors of	du champ visuel pour so	i	EE + EXC	/ ⊗	
	-	■ Lancer sans I	les mains pour soi		EE + EXC	≠	
0.10 pt : Te	nté par 1 réussi par 1 (dans un duo,	■ Lancer avec	perte de repère visuel e	rattraper pou	r soi EE + EXC	1 a V	
tric	o ou quatuor, Excellence).	▼ *Réalisation of the state of the stat	d'une spécificité de l'eng	in	EE + EXC		
0.30 pt : Te	nté par tous et réussi par tous les	▼ *Réalisation of the second of the sec	d'une 2 ^{nde} spécificité de	l'engin	EXC		Uniquement pour les EXC
gymnastes.		■ Rattraper d'un lancer sans les mains pour soi EX		EXC	₩ #	Uniquement pour les EXC	
	Corde	Cerceau	Ball		Massues		Ruban
*Manipulat spécifique l'engir	• 1 Double tour • Saut dans la corde pliée en 2	 Rouler sur 2 segments Toupie sur la main à p Lancer pour soi en renversement 		ne autre partie	 Echapper des 2 m Série de moulinets description d'un gr cercle vertical. 	avec	Echapper avec renversement de la baguette Boomerang

304: LES COLLABORATIONS

Le caractère typique de l'exercice d'ensemble est la participation de chaque gymnaste au travail du groupe de façon homogène et dans un projet collectif.

La composition doit présenter des situations impliquant des relations ou collaborations entre gymnastes. La **collaboration est** une communication privilégiée où la réussite d'une partie des gymnastes est conditionnée par la qualité et la précision du travail de ses partenaires. Il n'est pas nécessaire que tous les gymnastes y participent.



Elles peuvent se faire:

- x avec ou sans contact avec un ou des partenaires,
- * avec un appui passager avec ou sans contact au sol à condition qu'il n'y ait pas d'arrêt PROLONGE dans la position d'appui,
- * avec ou sans contact avec un ou des engins.

Les modalités des collaborations :

- Corps/corps (cc): par exemple, tourner en se tenant la main, sauter par-dessus un partenaire au sol
- Corps/engin (ce): par exemple, passer dans l'engin d'un partenaire, faire rouler son ballon sur le dos de l'autre...
- Engin/engin (ee): par exemple, passer mon ballon dans le cerceau de l'autre, frapper les massues de l'autre dans une séquence rythmique...

Les éléments tels que : former des pyramides, porter statique sans appui au sol....sont des collaborations non autorisées

Un échange qui n'est pas réalisé par tous les gymnastes est comptabilisé comme une collaboration.

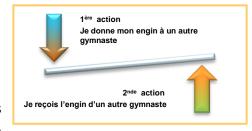
Les équipes EE peuvent valider 9 critères à 0.30 pt avec un total maximum de 2.50 pts.

Les équipes EXCELLENCE peuvent valider 12 critères à 0.30 pt avec un total maximum de 3.50 pt.

305: LES ECHANGES

Un échange est composé de 2 actions

Il y a situation d'échange si <u>tous les gymnastes tentent</u> les 2 actions ci-contre. Les actions peuvent être différentes : je donne par rouler, je reçois par lancer, par exemple.



Un échange est analysé et comptabilisé si <u>tous les gymnastes réussissent</u> l'échange (2/2,3/3, 4/4, 5/5 ou 6/6). Si l'échange n'est pas exécuté simultanément par les gymnastes, il doit être réalisé dans une succession rapide pour ne pas mettre les juges en difficulté.

Les équipes EE peuvent valider 9 critères à 0.30 pt avec un total maximum de 2.50 pts.

Les équipes EXCELLENCE peuvent valider 12 critères à 0.30 pt avec un total maximum de 3.50 pt.

Echanges avec massues

L'échange d'une massue suffit pour valider un échange. En cas de statisme de la 2^{nde} massue (pendant 2 éléments au moins), il y a une pénalisation par le J.J. technique engin, mais l'échange est validé.

Echanges avec massues emboitées : un seul échange par lancer massues emboitées peut être validé au cours de l'enchaînement.

(A) MANIPULATION INDIVIDUELLE DE L'ENGIN

(hors collaborations et échanges)

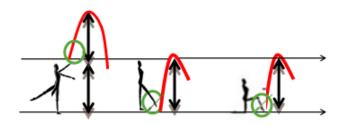
- La composition doit utiliser tous les types de maniement de l'engin; une famille est reconnue présente dans la composition à condition :
 - √ qu'une manipulation au moins soit tentée par tous les gymnastes au même engin simultanément ou successivement dans un temps rapide.
 - ✓ que la manipulation soit réussie par tous les gymnastes (2/2, 3/3, 4/4, 5/5, 6/6) au même engin).
 - ✓ que cette manipulation soit réalisée hors échange et hors collaboration
 - ✓ Cette manipulation peut être identique ou différente.

En massues,

- ✓ si une massue est manipulée et l'autre statique, le gymnaste est pénalisé par le J.J. technique à l'engin, pour statisme de la 2^{nde} massue si celle-ci est immobile pendant plus d'un élément.
- ✓ Emboitement des massues : lorsque les massues sont emboitées, elles sont considérées comme un seul engin

Calcul de la note :

- ✓ ENGINS SIMPLES : chaque J.J. valide les manipulations, pose sa note et le logiciel calcule la note finale (moyenne des 2 notes, écart 0.30 autorisé).
- ✓ ENGINS MIXTES : chaque J.J. valide les manipulations à son engin (sauf pour la manipulation de 2 engins par le même gymnaste, ou le J.J. ne tient pas compte du type d'engin manipulé pour attribuer la valorisation) puis remplit sa fiche. L'ordinateur calculera la note de l'équipe ainsi :
 - 1 J.J. par engin : moyenne des 2 notes, avec écart libre
 - 2 J.J. par engin : moyenne par engin, avec écart de 0.30 ; puis moyenne des 2 notes avec écart libre
- La hauteur minimale <u>d'un lancer individuel</u> est définie de la façon suivante : L'envol de l'engin doit être au minimum d'une hauteur de gymnaste (debout).



ATTENTION: le critère suivant ne peut être validé qu'une seule fois	EE	EXC
 Manipulation de 2 engins par 1 gymnaste (0.30 pt) En cas d'enchaïnement massues : le gymnaste devra manipuler au moins 3 massues massues et cerceau (par ex) : le gymnaste devra manipuler 2 massues non emboitées et un cerceau, ou 2 cerceaux, ou au moins 3 massues 	х	х

ATTENTION : les critères suivants peuvent être réalisés et validés 2 fois :

- > 1 fois par 1 gymnaste (1 gymnaste tente et réussit)
- 1 fois par tous les gymnastes qui composent l'ensemble (duo, trio, quatuor, excellence) (tous les gymnastes tentent et tous réussissent)
 = 0.30 pt

= 0.10 pt

Certains critères peuvent être réalisés par les EE et les EXC et d'autres uniquement par les EXC

Lancer hors du champ visuel pour soi	Х	Х
Lancer sans les mains pour soi	Х	X
Lancer avec perte de repère visuel et rattraper pour soi	Х	X
Réalisation d'une manipulation spécifique de l'engin	Х	Х
Réalisation d'une 2 ^{nde} manipulation spécifique de l'engin	NON	Х
Rattraper d'un lancer sans les mains pour soi	NON	X

(B) MANIPULATIONS SPECIFIQUES

Corde	Cerceau	Ballon	Massues	Ruban
 Manivelle 1 Double tour Saut dans la corde pliée en 2 	 Rouler sur 2 segments Lancer pour soi en renversement Toupie sur la main à plat 	 Rouler sur 2 segments Rebond(s) avec une autre partie du corps que la main (minimum 1) 	massues • Série de moulinets	 Echapper avec renversement de la baguette Boomerang

<u>Pour les EXCELLENCE seulement</u>, 2 manipulations spécifiques peuvent être valorisées. Elles peuvent être simultanées (uniquement en cas d'engins mixtes), mais ne peuvent pas valider 2 critères du même engin en même tem ps. Par exemple une séquence cerceau où 1 gymn fait un rouler sur 2 segments, pendant que 2 gymns réalisent une toupie sur la main, ne permet de valider qu'un seul des 2 critères. Par contre il est possible de réaliser :

- un rouler sur 2 segments au cerceau pendant un échapper du ruban
- un rouler sur 2 segments au cerceau <u>puis plus tard</u> une toupie main à plat.

(C) MASSUES – MOUVEMENT ASYMETRIQUE

Rappel : Un mouvement asymétrique est effectué avec les 2 massues tenues. Il est :

- soit une combinaison de manipulations de familles différentes (petits cercles d'une massue et circumduction de l'autre bras).

(D) LES FAMILLES A L'ENGIN

Corde	Cerceau	Ballon	Massues	Ruban
Maniements : balancés, élans, circumductions, mouvements en 8.	Maniements : balancés, élans, circumductions, mouvements en 8.	Maniements : balancés, élans, circumductions, mouvements en 8.	Maniements : balancés, élans, circumductions, mouvements en 8.	Maniement : balancés, élans, circumductions, mouvements en 8.
Lancers, rattrapés.	Lancers, rattrapés.	Lancers, rattrapés.	Lancers, rattrapés.	Lancers, rattrapés. Echappés. Boomerang
Sauts dans la corde.	Passages à travers ou par-dessus le cerceau.	Rebonds. $\sqrt{1}$	Moulinets. X	Passage à travers ou au-dessus du ruban.
Sautillés.	Roulers sur le sol ou sur le corps.	Roulers sur le sol ou sur le corps.	Frappés. > <	Serpentins.
Rotations.	Rotations (autour d'un point)		Petits cercles.	Spirales.
Echappés de la corde (lancers à petite hauteur ou échappés d'une extrémité).	Renversements (rotations autour d'un axe).		Echappés.	
			Mouvements asymétriques +	
Remarque: il est également possible de faire des enroulés sur le bras ou une partie du corps ainsi que des frappés de corde. Ces manipulations ne sont pas obligatoires.	Remarque : il est également possible de faire glisser ou rebondir le cerceau sur le sol. Ce travail n'est pas obligatoire.	Remarque: il est également possible de réaliser des rotations de ballon et des renversements avec ou sans mouvements circulaires des bras, le ballon en équilibre sur la main. Ces manipulations ne sont pas obligatoires.	Remarque : Il est également possible d'effectuer des mouvements de glisser et de roulement. Ces manipulations ne sont pas obligatoires.	Remarque : il est également possible de faire des enroulés sur le bras ou une partie du corps. Ces manipulations ne sont pas obligatoires.

	Manipulations spécifiques des engins				
Corde	Cerceau	Ballon	Massues	Ruban	
 Manivelle 1 Double tour Saut dans la corde pliée en 2. 	 Rouler sur 2 segments Toupie sur la main à plat Lancer pour soi par renversement. 	 Rouler sur 2 segments Rebond(s) avec une autre partie du corps que la main (minimum 1) 	Echapper des 2 massues Série de moulinets avec description d'un grand ½ cercle vertical	Echapper avec renversement de la baguette Boomerang	

307: LA MUSIQUE - CHOREGRAPHIE - RICHESSE CORPORELLE

(A) TRAVAIL AU SOL- LES SERIES DE PAS DANSES

- Un passage avec travail au sol en relation avec la musique peut être validé. L'engin doit être manipulé.
- Les séries de pas dansés sont des séquences où la relation musique, le corps et l'engin sont en forte relation. Ces séquences marquent un moment privilégié dans lequel le projet chorégraphique et expressif prend toute sa valeur. Pour être validée, la série de pas dansés doit durer entre 7 et 10 secondes (minimum 7) et l'engin doit être manipulé sans blocage. Les séries de pas doivent être variées et seront revalorisées suivant 5 critères : changement de niveau, jeu d'orientation, déplacement autre que vers l'avant, avec changement de formation et avec intégration d'une collaboration.

(B) LA MUSIQUE ET LA CHOREGRAPHIE

- Les jeux chorégraphiques : la composition doit être équilibrée par l'utilisation de différents types de travail collectif (exécution synchronisée, travail en canon, travail en cascade, jeu de questions-réponses, travail en contraste,...).
- Utilisation des accents ponctuels de manière variée avec le corps et l'engin : les mouvements du corps ainsi que de l'engin doivent être en corrélation avec les accents de la musique afin de créer des effets artistiques et d'éviter la monotonie.
- L'enchaînement des éléments est fluide et logique : la composition ne doit pas être une succession d'éléments et de difficultés sans connexions. Ils doivent être liés de manière fluide et logique sans arrêts ou mouvements préparatoires prolongés.
- La musique soutient le projet chorégraphique : la composition doit être développée pour créer une image artistique du début à la fin, basée sur le caractère de la musique et non par une succession d'éléments techniques sans lien entre eux. Son style et sa structure doivent être respectés. La musique de fond sera pénalisée tout comme son interruption brutale ou une introduction de plus de 8 temps.

(C) LES ELEMENTS CORPORELS ET DIFFICULTES

Il existe des éléments et des difficultés corporels.



Les éléments corporels et difficultés sont répartis en trois familles : les équilibres, les tours/pivots et les sauts. Une famille est reconnue présente dans la composition à condition qu'un élément corporel ou une difficulté soit <u>tenté et réussi</u> par tous les gymnastes simultanément ou successivement dans un temps rapide.

- Un élément ou difficulté peut être identique ou différent pour tous les gymnastes, mais doit être de la même famille corporelle.
- Le même élément corporel ou difficulté ne peut pas être validé 2 fois.
- Un élément ou une difficulté doit être obligatoirement réalisé avec une manipulation de l'engin.
- Il ne peut pas être validé s'il est réalisé pendant le vol de l'engin ou le rouler au sol (exemple : « faire rouler l'engin puis réaliser la difficulté puis récupérer l'engin » n'est pas valable).
- Il peut être réalisé sur un <u>échange</u>.

Seuls les éléments et difficultés répertoriés dans le code UNSS (pages 20 à 22) pourront être validés.

En massues, si une massue est manipulée et l'autre statique, l'élément corporel ou la difficulté peut être validé ; le gymnaste sera pénalisé par le J.J. Exécution à l'engin, pour statisme de la 2^{nde} massue.

EQUIPES ETABLISSEMENT

Pour préserver la recherche artistique, la référence est seulement le code UNSS.

Les ensembles EE peuvent valider 4 éléments corporels (1 élément par famille et un supplémentaire dans une famille au choix).

Les ensembles EE ne peuvent présenter <u>plus de 4 difficultés corporelles UNSS</u> (pénalité de 1 pt par difficulté supplémentaire)

Seuls les éléments corporels et les difficultés UNSS décrits p 20 à p 22 peuvent être validés.

<u>Les difficultés FIG non décrites dans le code UNSS ne sont ni comptabilisées</u>

(même comme éléments corporels), ni pénalisées.

EQUIPES EXCELLENCE

La référence est seulement le code UNSS.

La composition doit comporter au minimum : 2 éléments corporels par famille et être composée de <u>6 difficultés UNSS</u> (pénalité de 0.30 pt par difficulté manquante)

Seuls les éléments corporels et les difficultés UNSS décrits p 20 à p 22 peuvent être validés.

<u>Les difficultés FIG non décrites dans le code UNSS ne sont ni comptabilisées</u>

(même comme éléments corporels), ni pénalisées.

(D) LES ELEMENTS ACROBATIQUES

Les éléments acrobatiques ne sont pas obligatoires. S'ils existent, ils doivent être réalisés en respectant la technique autorisée (J.J. exécution corporelle), et <u>en liaison</u> avec une manipulation à l'engin.

Les éléments acrobatiques autorisés sont:

- Les roulades avant, arrière sans temps de suspension.
- La roue sur 1 ou 2 mains ou sur les avant-bras, sur la poitrine, sans temps de suspension.
- Les appuis sur 1 ou 2 mains ou sur les avant-bras sans arrêt à la verticale.
- Les appuis avec renversement partiel ou total du corps, sans temps de suspension.
- La crevette est autorisée en EE, mais il est interdit de basculer en avant.

Les éléments acrobatiques interdits

■ Le scorpion est interdit en EE.

Une pénalité de 0.50 pt est appliquée pour acrobatie non autorisée.

Une pénalité de 0.20 pt est appliquée pour acrobatie réalisée sans relation avec l'engin.

(E) LES EQUILIBRES

Pour que l'élément ou la difficulté d'équilibre soit comptabilisé,

- l'arrêt doit être nettement VISIBLE sur l'appui d'équilibre
- l'arrêt doit être associé à une manipulation d'engin

ELEMENTS CORPORELS		DIFFICULTES		
EC.1 : Equilibre <u>fessier</u> , jambes fléchies ou tendues.	K -K	D.1: Sur <u>pied plat ou ½ pointe</u> <u>planche faciale</u> , tronc et jambe à l'horizontale.	7	
EC.2 : Sur un <u>pied à plat</u> , équilibre en retiré.	护	D.2 : Equilibre en retiré sur ½ pointe, cuisse proche de l'horizontale.	1	
E.C. 3 : Sur un <u>pied à plat</u> , pointe jambe libre en retiré au niveau de la <u>cheville</u> .	*	D.3 : Sur une ½ pointe , jambe libre en retiré au niveau de la cheville.	*	
EC.4 : Sur un <u>pied à plat</u> genoux serrés.	į			
EC.5 : Sur un <u>pied à plat</u> , <u>jambe libre</u> <u>tendue</u> devant, sur le côté ou derrière et cuisse à l'oblique basse ou proche de l'horizontale.	T 1 k	D.5 : Sur ½ pointe, jambe libre tendue devant, sur le côté, ou derrière et cuisse à l'horizontale. Jambe d'appui tendue.	干干	
EC.6 : Sur un <u>pied à plat</u> , <u>jambe libre</u> <u>fléchie</u> devant ou derrière, cuisse basse ou proche de l'horizontale.	Å	D.6: Sur ½ pointe , jambe libre fléchie devant ou derrière, et cuisse à l'horizontale (attitude).	4	
EC.7 : Onde totale du corps, latérale ou antéropostérieure.		D.7: Flexion dorsale à l'horizontale à genou sans appui de la main.	カ	
EC.8 : Grand écart au sol.	<u>x</u>	D.8 : Sur un pied à plat ou ½ pointe, avec jambe libre levée et tenue pied au niveau de la tête devant, coté ou derrière (Y).	7	
		D.9: Descente sur les cous-de- pied avec extension dorsale.	5+	
		D.10 : Assis sur les talons, se lever avec une onde totale du corps, passer sur la pointe des pieds. (remontée sur les cous-de-pied).	5	

(F) LES TOURS ET PIVOTS

Les tours s'effectuent sur les 2 pieds, les genoux, les fesses ou le dos.

Les pivots s'effectuent sur un pied (une ½ pointe). Pour que la difficulté soit comptabilisée, **il faut que les degrés de giration exigés soient respectés**. Si le pivot est réalisé pied à plat, il est comptabilisé mais pénalisé en exécution.

Tous les pivots debout doivent être réalisés jambe d'appui tendue.

ELEMENTS CORPORELS		DIFFICULTES	
EC.1 : Tour couché au sol.	360°		
EC 2 : Tour à genoux.	360°		
EC.3 : Tour sur les fesses.	360°		
EC.4 : Tour enveloppé ou détourné.	360°		
EC.5 : Un tour (ou plus) sur 2 pieds, sur place ou en déplacement (déboulé).	360°		
EC.6 : Pivot de « 180° ou plus » en retiré avec pied au niveau de la cheville.	180° et +	D.6: Pivot de « 360° ou plus », <u>en</u> <u>retiré</u> avec pied au niveau de la <u>cheville</u> .	360° et +
EC.7 : Pivot de « 180° ou plus » en retiré avec cuisse à <u>l'horizontale</u> .	180° et +	D.7 : Pivot de « 36 0° ou plus » en retiré avec cuisse à l'horizontale.	360° et +
EC.8: Pivot de « 180° ou plus » avec jambe libre <u>tendue</u> , proche de l' <u>horizontale(a)</u> ou à <u>l'oblique basse (b)</u> (devant, côté ou derrière)	180° et +	D.8 : Pivot de « 360° ou plus » avec jambe libre <u>tendue</u> , cuisse proche de l' <u>horizontale</u> (devant, côté ou derrière).	360° et +
EC.9 : Pivot de « 180° ou plus » en attitude avant ou arrière, cuisse oblique basse	180° et +	D.9 : Pivot de « 360° ou plus » en <u>attitude</u> avant ou arrière.	360° et +
		D.10 : Pivot de « 360° ou plus » avec placement du <u>buste</u> en <u>dehors</u> <u>de l'axe</u> vertical, en <u>arrière</u> .	360° et +
		D.11 : Tour plongé (illusion) en appui sur 1 pied (avec ou sans : effleurer le sol avec une partie du corps).	C)

(G) LES SAUTS

Les sauts sont caractérisés par une $\underline{\text{\'el\'evation nettement visible}}$ et une $\underline{\text{forme}}$ bien définie.

ELEMENTS CORPORELS		DIFFICULTES		
EC.1:½ Volte	180°	D.1: Volte	360°	
Impulsion et réception 1 ou 2 pieds.		Impulsion et réception 1 ou 2 pieds.		
EC.2: ½ Volte 180° avec 1 jambe en retiré.	180°	D.2 : Volte 360° avec 1 jambe en retiré.	360°	
EC.3 : Saut Groupé	¥	D.3: Saut Groupé avec ½ volte.	180°	
EC.4: Saut de Chat simple <u>ou</u> avec ½ tour.	(180°)	D.4: Saut de Chat avec tour complet.	360°	
EC.5 : Saut Ciseau avant	E	D.7: Cabriole Avant, côté, arrière (frappé de jambes) ou avec ½ tour.	15	
EC.6: Fouetté avec ½ tour du buste.	180°	D.6: Fouetté avec ½ tour de buste et avec changement de jambe.	180°	
EC.7 : Assemblé Appel 1 pied, réception 2 pieds.	林林	D.7: Saut de Biche simple ou avec ½ tour.	4	
EC.8: Sissonne Appel 2 pieds, réception 1 pied.	Sissonne	D.8: Saut Boucle Impulsion 1 ou 2 pieds.	9	
EC.9 : Enjambé sous l'horizontale (saut de rivière).	120°	D.9: Enjambé Ecart des jambes proche de l'horizontale.	Enjambé 180°	
		D.10: Biche boucle	Δ,	
		D.11:Cosaque simple ou avec ½ tour.	5	



Chapitre 4

L'exécution

24

4. L'EXECUTION

Les 2 rubriques d'exécution sont notées sur 10 points, c'est le logiciel qui convertit le total des notes des JJ sur 20 points en une note sur 10 points. Les pénalités sont retirées ensuite.

Les J.J. inscrivent leurs pénalités en nombre positif sur leur fiche de notation, le logiciel calcule ensuite la note sur 10 points.

401: L'EXECUTION CORPORELLE : **10** points

(A) FAUTES DE TECHNIQUE CORPORELLE

Type de fautes	Petites fautes: 0.10 pt	Fautes graves: 0.30 pt	0,50 pt
Technique de base valable	Tenue incorrecte des segments : pieds (pointes non tendues, attaque talon), jambes, bras libre, tête et tronc.		
pour toutes les familles : travail fondamental.	Perte d'équilibre avec ou sans déplacement.	Perte d'équilibre avec appui de la main au sol ou sur l'engin.	Perte totale d'équilibre,
		Perte d'équilibre avec plus d'un pas	chute de gymnaste.
Déplacements	Manque d'amplitude et de légèreté.		
Equilibres	Manque d'amplitude dans la forme ou forme non fixée Manque d'amplitude dans la forme (travail de la tête, colonne vertébrale, bassin) pour les ondes et souplesse.		
	Manque d'amplitude dans la forme ou forme non fixée.	Axe non vertical	
Tours et pivots		Un pas après la rotation	
Tours et pivots		Sautillé(s) pendant la rotation.	
	Elévation sur ½ pointe(s), insuffisante.	Pivot à pied plat.	
	Manque d'élévation		
Sauts	Manque d'amplitude dans la forme.		
	Réception lourde.		
Eléments	Manque d'amplitude dans la forme.	Technique non autorisée.	
acrobatiques	Réception lourde.		

R	١,
	v
C	5

Type de fautes	Petites fautes : 0.10 pt	Fautes graves : 0.30 pt	0.50 pt
Unité de la composition	Manque de fluidité dans les mouvements. Manque de continuité dans les liaisons. Les éléments sont juxtaposés.		
Musique et mouvement	Absence d'harmonie entre le rythme de la musique et les mouvements sur une mesure : le rythme du mouvement que je vois, ne correspond pas au rythme de la musique que j'entends.		Absence d'harmonie entre le rythme de la musique et le caractère de la musique pendant tout l'enchaînement (musique de fond)
	Contact involontaire entre gymnastes.	Collision entre 2 gymnastes.	Communication par la voix
Organisation du travail collectif, synchronisation	Manque de synchronisation entre le rythme	Fin de l'enchaînement pas en accord avec la musique quel que soit le nombre de gymnastes.	
	individuel et celui de l'ensemble sur une mesure.	Fin de l'enchainement : gymnaste manquant sur le praticable au moment de la position finale.	
Utilisation de	Décalage (alignement, intervalle), erreur importante de placement sur une formation.	Arrêt prolongé sur une formation. (plus de	
l'espace	Imprécision ou erreur du trajet pendant un déplacement.	16 temps)	
Expression corporelle		Absence d'expression corporelle pendant tout l'enchaînement.	

(A) FAUTES TECHNIQUES COMMUNES À TOUS LES ENGINS

	Petites fautes: 0.10 pt	Fautes graves: 0.30 pt
	Manque d'amplitude : travail avec bras fléchis et sans étirement du corps.	
	Altération du plan de travail.	
Φ	Changement de plan incorrect.	
e base	Contact involontaire de l'engin avec le corps, le sol, ou un autre engin.	
Technique de	Reprise avec arrêt de l'engin : interruption de la trajectoire ou impossibilité de réaliser la manipulation suivante.	
Techi		Engin statique ou engin bloqué sur plus d'1 élément corporel. (à chaque fois et pour chaque engin)
	Trajectoire imprécise avec grand déplacement de la gymnaste pour rattraper l'engin (plus de 3 pas).	
	Chute avec reprise immédiate (1 ou 2 pas max).	Chute d'engin avec grand déplacement (3 pas ou plus).
		Fin de l'enchainement : position finale avec un engin sans contact avec un gymnaste.

(B) FAUTES TECHNIQUES A LA CORDE

e,	Petites fautes: 0.10 pt	Fautes graves: 0.30 pt
base	Tenue incorrecte de la corde.	
de	Dessin de la corde déformé.	
ank	Corde en tas au cours d'un élément.	
Technique	Perte d'un bout de la corde.	
	Nœud involontaire dans la corde.	
	Enroulement involontaire autour du corps.	

(C) FAUTES TECHNIQUES AU CERCEAU

se	Petites fautes: 0.10 pt	Fautes graves: 0.30 pt
base	Tenue incorrecte.	
qe	Vibrations du cerceau.	
ank	Rotations irrégulières.	
Jinc	Reprise d'un lancer sur l'avant-bras, le bras.	
Fechnique	Glissement du cerceau sur l'avant-bras.	
1	Roulement incorrect avec rebond.	

(D) FAUTES TECHNIQUES AU BALLON

	Petites fautes: 0.10 pt	Fautes graves: 0.30 pt
base	Tenue incorrecte	
	La main n'épouse pas la forme du ballon (ballon griffé).	
de	Appui du ballon contre l'avant-bras.	
Technique	Roulement incorrect avec rebond.	
	Rattraper avec bruit.	
	Rattraper en bloquant fortement le ballon avec les 2 mains.	
	Rattraper en crochetant le ballon entre la main et l'avant-bras ou	
	le corps.	

(E) FAUTES TECHNIQUES AUX MASSUES

a)	Petites fautes: 0.10 pt	Fautes graves: 0.30 pt
base	Tenue incorrecte	
d b	Massues non placées dans le prolongement des bras.	
Technique de	Massues tenues par le col (sauf pour la réalisation d'un élément spécifique).	
chn	Poignets écartés dans les moulinets.	
Te	Mouvements irréguliers pendant les petits cercles.]
	Manque de synchronisation entre les 2 massues.	

(F) FAUTES TECHNIQUES AU RUBAN

	Petites fautes: 0.10 pt		Fautes graves: 0.30 pt
	Tenue incorrecte		
	Baguette non tenue par l'extrémité.		
Φ	Déformation « parasite » du dessin.		Enroulement involontaire
as	Spirales non rondes.	Altération du dessin	autour du corps ou d'une
le b	Serpentins non « pointus ».	du ruban	partie du corps avec
မ မ	Dessin non régulier (taille).		interruption de l'exercice.
nbi	Une partie du ruban ne participe pas au	dessin.	
Technique de base	Nœud avec altération du dessin.		Nœud avec interruption prolongée de l'enchaînement.
Ĕ	Claquement du ruban.		
	Arrêt complet ou prolongé du ruban.		
	Le bout du ruban reste au sol dans un la		
	Reprise incorrecte d'un lancer ou d'un é une rupture de dessin.		

Chapitre 5

Les fiches récapitulatives et les pénalités

LES PENALITES

JS 1			1. J.J. COLLABORATIONS	Collaboration non autorisée	0,20
			2. J.J. ECHANGES		
JS 2	Quel que soit le nombre : Engin non conforme Tenue non conforme	1,00 0,50	3. J.J. RICHESSE ENGIN		
JS 3	 Accompagnement musical non conforme (voir 301 (a)) 	0,50	4. J.J. MUSIQUE, CHOREGRAPHIE, RICHESSE CORPORELLE et DIFFICULTES	 Musique de fond Position début ou fin, non autorisée Introduction 8 temps maximum Interruption brutale de la musique en fin d'exercice 	0,20 0,20 0,20 0,20
				 Difficulté en surnombre en EE Difficulté manquante en excellence Acrobatie non autorisée Acrobatie sans relation à l'engin 	1,00 0,30 0,50 0,20
JS 4			5. J.J. EXECUTION CORPORELLE		
			6. J.J. EXECUTION ENGIN		
			7. JUGES de LIGNES	Sortie enginSortie gymnasteSubstitution d'engin (sauf engin brisé)	0,10 0,10 0,20
			8. CHRONOMETREURS	Entrée, Sortie avec musiqueDurée non conforme	0,20 0,05 / sec

Nom du J.J. : Etablissement : Catégorie :

1 COLLABORATIONS

Plusieurs critères peuvent être validés sur la même collaboration

		ī			ī		Ti.		Ti.	Ti.			Ti.	
	12 E	QUIPES												
	Nombre de gym	nastes												
1 ^{ère} co	ollaboration	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
2 ^{ème} c	ollaboration	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
3 ^{ème} c	ollaboration	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
4 ^{ème} c	ollaboration	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
Collaboration décentrée		0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
	poration avec des gymnastes à des ux différents dans la collaboration	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
Collab	poration avec lancer simple*	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
Collab	poration qui se déplace	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
gymna	lancer de 2 engins par le même aste [en simultané ou en rapide ssion, sans chute au rattraper] *	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
	TOTAL EE	2.50 pts max.												
				•	•		•		•	•			•	
щ	5 ^{ème} collaboration	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
EXCELLENCE	Collaboration avec 3 groupements différents	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
EXCE	Collaboration avec un lancer rattraper et perte de repères visuels* (1 gymnaste)	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
	TOTAL EXC	3.50 pts max.												

*Cas particulier au ballon, rattraper après 1 rebond passif ne permet pas de valider ce critère

Pour les équipes EE, on relève tous les critères jusqu'à la première partie de la fiche et on fait le total EE. Pour les équipes EXCELLENCE, on relève tous les critères jusqu'au bas de la fiche et on fait le total EXC

N	om du J.J. :		Etablissement :							Catégorie										
						2 ECH	HANGE		eurs critèr	es peuven	t être valio	lés sur un	même éch	ange						
	12 E (QUIPES	0.30 0.30 0.30 0.30 0.30 0.30 0.30 0.30																	
	Tout le monde tente l'échange et tout le monde le réussit																			
1 ^{er} échange en lancer		0,30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30						
2 nd	échange en lancer	0,30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30						
Ech	nange sol /sol par lancer	0,30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30						
Echange grande distance 6m		0,30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30						
Echanges avec 2 formations différentes		0,30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30						
	nange avec une seule dalité autre que lancer	0,30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30						
Ech diff	nange avec 2 modalités érentes (Echange mixte)	0,30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30						
	nner ou recevoir sans les ins (sans lancer)	0,30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30						
	nange avec lancer debout et raper au sol	0,30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30						
	TOTAL EE	2.50 pts max																		
														•						
SE	3 ^{ème} échange par lancer	0,30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30						
EXCELLENCE	Échange avec lancer ou rattraper hors du champ visuel	0,30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30						
EXC	Enchaînement de 2 échanges consécutifs par Lancer	0,30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30						
-	TOTAL EXC	3.50 pts max																		

	Nom du J.J. :						Etablissement : catégorie :																						
			8	RICHE	SSE EN	IGIN -	Manipul	atio	n ind	ividu	ıell	le h	ors	со	llak	ora	tio	ns	et é	cha	ang	es							
			ENG	SIN :			10 E	QUI	PES																				
s	<u>a</u>	Familles	Circumduct	tion	∞			0.	10	0.10)	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	0
gymnastes	famil	Familles communes à tous les engins	Lancer-Rat	traper 7			7.10	0.	10	0.10)	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.	10	0.1	10	0.′	10	0.1	10	0.1	0	0.1	0
E S			Corde	Cerceau	Ballon	Massues	Ruban																						
	<u> </u>	Familles spécifiques	- →	- ○>	V ¹	X	- ○>	0.	10	0.10)	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	0
e se	12 E	aux engins	/ √√⁄¹	ത്ത	ത്ത	> <	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	0.	10	0.10)	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.	10	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	0
Manipulations réalisées par tous les	manipulation	5	0	0		Q	\maketa_	0.	10	0.10)	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	0
ba .ć.			1	Φ		\leftrightarrow		0.	10	0.10)	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.	10	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	0
sées	du meme engim et					+		0.	10	0.10)	0.1	10	0.1	0	0.1	0	0.1	10	0.1	0	0.1	0	0.1	10	0.1	0	0.1	0
Salis	5		2 ^{ème} man	ipulation d'u	ne 1 ^{ère} far	nille à l'engi	n	0.	10	0.10)	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.	10	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	0
IS ré	2	2 ^{nde} manipulation		ipulation d'u				0.	10	0.10)	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.	10	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	0
tion :	Ď	par famille	2 ^{ème} man	ipulation d'u	ne 3 ^{ème} faı	mille à l'engi	n	0.	10	0.10)	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.	10	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	0
	<u></u>	•	2 ^{ème} man	ipulation d'u	ne 4 ^{ème} faı	mille à l'engi	n	0.	10	0.10)	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.	10	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	0
anik		Variété	Manipulat	ion dans le ¡	olan dorsal			0.	10	0.10)	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.	10	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	0
Ĕ		variete	Manipulat	ion sans les	mains autr	e que lance	r	0.	10	0.10)	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.	10	0.1	10	0.1	10	0.1	10	0.1	0	0.1	0
			Manipulati	ion de 2 eng	jins par 1 g	ymnaste		0.	30	0.30)	0.3	30	0.3	30	0.3	0	0.3	30	0.3	30	0.3	30	0.3	30	0.3	30	0.3	30
			Les	s critères su	uivants pe	uvent être v	alidés 2 foi	s:à0	.10 pt s	i 1 gyı	mn t	ente	et ré	eussi	t ET	à 0.30) pt s	si tou	ıs les	gym	nns t	enter	nt et	tous	les g	jymn	s réu	ssiss	sent
			Lancer ho	rs du champ	visuel pou	ır soi		0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30
			Lancer sa	ns les mains	s pour soi (attention à la	a hauteur)	0.10	0.30		0.30		0.30	0.10		0.10		0.10			0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30
				ec perte de	•	·	· ·	0.10	0.30				0.30	0.10	0.30	0.10		0.10			0.30		0.30	0.10	0.30	0.10	0.30		0.30
				n d'une mar	•	•	'engin	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30
				MENT POUR																									
	Réalisation d'une 2 ^{nde} manipulation spécifique à l'engin						0.10	0.30	0.10						0.10				0.10		0.10		0.10		0.10		0.10		
	Rattraper d'un lancer sans les mains pour soi						0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	0.10	0.30	
	TOTAL: (maxi 2.50 pts pour EE, maxi 3.50 pts pour EX							ELLE	NCE)																				
				Corde	•		Cerceau						llon						Mass							Ruba			
		pulations fiques à l'engir	Manivelle Rouler sur 2 se					n à plat		 Rouler sur 2 segments Rebond avec une autre partie du corps que la main (minimum 1). 						 Echapper des 2 massues Série de moulinets avec description d'un grand ½ cercle vertical. 						Echapper avec renversement de la baguette.Boomerang.							

No	m du J.J. :		Etablissement : Catégorie :												
	4 MUSIQ	UE - CHOREC	GRAPHIE -	RICHESS	E C	ORP	ORE	LLE	ET	DIFF	ICU	LTE	S		
			10	EQUIPES											
	Passage avec travai relation avec la mus		0.3	30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	
	Nombre de pas dar	nsés en relation avo	ec la musique.	Tous les gymn	astes	avec r	nanip	ulatio	n de l	'engin	oblig	atoire	!		
	Pas dansés 1 EE et e	excellence	0.3	30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	
	Pas dansés 2 EE et	excellence	0.3	30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	
sés	Pas dansés 3 <u>Uniqu</u>	ement Excellence	0.3	30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30	
Pas dansés	Critères sur les pas dansés : au moins 1 gymnaste pour valider le critère mais une séquence peut valider plusieurs critères. Les EE ne peuvent valider que 3 critères (maxi 0.30pt), les Excellence peuvent valider 5 critères (maxi 0.50 pt).														
_	Changement de niv	eau	0.1	.0	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	
	Jeu d'orientation		0.1	.0	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	
	Déplacement autre	que vers l'avant	0.1	.0	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	
	Changement de for	mation	0.1	.0	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	
	Une collaboration in	ntégrée	0.1	.0	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	
e	Les	4 critères suivant	s ne peuvent ê	tre validés qu	ı'une	seule	fois à	0.10	pt O	<u>U</u> à 0	.30 pt	t.			
chorégraphie	Jeux chorégraphiques (comptabilisés durant l'enchaînement)		1 à 2 fois 0.10 pt	3 fois et + 0.30 pt	0,10 0,30	,	0,10 0,30		0,10 0,30		0,10 0,30		-	0,10 0,30	
et	Utiliser les accents manière variée avec l'engin		engin <u>ou</u> corps 0.10	engin <u>et</u> corps 0.30	0,10 0,30	0,10	0,10 0,30	0,10 0,30	0,10 0,30	0,10	0,10	,	0,10	0,10	
usique	L'enchaînement des fluide et logique	s éléments est	Sur 1 partie de l'encht 0.10	Sur tout l'encht 0.30	-	0,10 0,30	-	-	-		0,10 0,30	-	0,10 0,30	,	
M	La musique soutien chorégraphique	t le projet	Sur 1 partie 0.10	Sur tout l'encht 0.30	0,10 0,30	0,10 0,30	0,10 0,30	0,10 0,30	0,10 0,30	-	0,10 0,30	-	0,10 0,30	0,10	
	Saut 1	EE et excellence	0.1	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10		
les	Saut 2 <u>Ur</u>	niquement excellence	0.1	.0	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	
Familles corporelles	Equilibre 1	EE et excellence	0.1	.0	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	
corp	Equilibre 2 <u>Un</u>	iquement excellence	0.1	.0	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	
les (Tours et pivots 1	EE et excellence	0.1	.0	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	
mi	Tours et pivots 2 Un	iquement excellence	0.1	.0	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	
弘	1 famille corporelle au choix, <u>uniquem</u>		0.1	.0	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	
	Ecart max : 0.30 pt entre les 2 JJ	TOTAL EE TOTAL Excellence	2.50 pts m 3.50 pts m												
nalités)	EE Difficultés en su (4 autorisées)	rnombre	-1.00 pt / diff sup	ор											
(pér	Excellence (6 diffic	ultés exigées)	-0.30 pt / diff ma	nquante											
acro	Acrobatie non auto	risée	-0.50 pt à chaque	e fois											
és et	Acrobatie sans relat	tion avec l'engin	-0.20 pt à chaque	e fois											
Difficultés et acro (pénalités)	Ecart max : 0.30 pt entre les 2 JJ		TOTAL D	ES PENALITES											